

À nos lecteurs

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **12 (1904)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA

CROIX-ROUGE SUISSE

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 2.50
 ETRANGER 1 an Fr. 4.—
 Le Numéro: 25 Cl.

ANNONCES

SUISSE la ligne 30 Cl.
 ETRANGER la ligne 40 Cl.
 Réclame: 1 Fr. la ligne.

ORGANE OFFICIEL DU COMITÉ CENTRAL
 de la Croix-Rouge Suisse, de l'Alliance des Samaritains
 et de la Société Sanitaire Militaire.

—>« Publication Mensuelle »<—

Directeur-Fondateur: D^r J. BRAUN.

Secrétaire de la Rédaction: D^r A. PUGNAT.

Rédaction et Administration: Genève, 8, Corratérie

A nos Lecteurs

Depuis fort longtemps et à intervalles réguliers, chaque réunion des délégués de la Croix-Rouge Suisse voyait se manifester le vœu de la création d'un organe romand. Ce désir, toujours accueilli favorablement, restait pourtant lettre morte, personne ne voulant assumer la responsabilité et le travail que comporte une pareille entreprise. Pour que semblable demande fût faite avec une telle insistance, il fallait sans aucun doute qu'elle répondit à une nécessité. Tandis que les sections de la Suisse allemande ont entre elles des liens de sympathie fortement entretenus par la lecture régulière de la *Rothe Kreuz*, nous voyons les sections romandes rester pour ainsi dire isolées, s'ignorant presque les unes les autres. Après bien des hésitations, fort du bienveillant appui de M. le Médecin en chef de l'Armée, des membres du Comité central de la Croix-Rouge Suisse et du Conseil d'administration de la « *Rothe Kreuz* », nous nous sommes décidé à créer la *Croix-*

Rouge Suisse. Notre entreprise est une œuvre personnelle, mais nous ne pourrions remplir notre programme jusqu'au bout, si nous n'avions la certitude que nous trouverons dans chacun de nos lecteurs un collaborateur assidu. Nous faisons un pressant appel aux membres des différentes sections romandes de témoigner leur sympathie à la création nouvelle en nous envoyant des articles, en nous faisant part de leurs remarques et expériences personnelles, dans le domaine des secours volontaires aux blessés, domaine depuis si longtemps exploré et pourtant encore presque inconnu pour beaucoup d'entre nous. Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, nous sommes convaincu que par l'intermédiaire du nouveau journal, la vie et l'intérêt renaîtront dans les sections. Par la lecture de la *Croix-Rouge Suisse*, nous saurons tout ce que font nos camarades romands, nous nous connaissons mieux, l'activité des uns stimulera le zèle des autres et nous aurons ainsi contribué à faire faire un nouveau progrès à l'œuvre si grandiose et si humanitaire de la Croix-Rouge.